



Chers agents du Gosier,

Chère population du Gosier,

La grève de certains agents de la ville du Gosier affiliés au syndicat UTC UGTG, déclenchée le 2 mars 2021 se poursuit une semaine après, sans qu'une seule rencontre de négociation ait pu se tenir, à mon grand regret. En effet, l'organisation syndicale ne souhaite manifestement pas donner suite aux propositions de dates, ce qui interpelle l'équipe municipale sur les réelles motivations des représentants syndicaux.

Les accès de trois sites importants — pôle administratif, cuisine centrale et hôtel de ville — ont été bloqués respectivement les 2 et 3 mars 2021.

Ce mouvement social porte atteinte aux services publics régulièrement proposés par les services municipaux. En outre, le blocage des services administratifs occasionne également la suspension des procédures en matière de paiement des fournisseurs. Les délais de paiement vont être prolongés jusqu'à nouvel ordre.

En tant que collectivité territoriale, nous avons l'obligation d'assurer un service minimum. Cependant, avec le blocage des unités de travail, cette disposition est impossible à tenir.

Les élèves ne peuvent pas être accueillis normalement dans les écoles car la garderie du matin et la garderie du soir sont perturbées et la restauration scolaire est dans l'impossibilité d'être assurée. De plus, des difficultés se poursuivront dans l'accueil même des élèves au sein des écoles en cas d'entretien non assuré par le personnel.

Près de 60 personnes âgées isolées sont bénéficiaires du portage de repas à domicile par le Centre Communal d'Action Sociale du Gosier. Depuis la semaine dernière, la livraison des repas n'a pas pu se tenir. Des solutions alternatives sont en cours d'étude pour permettre aux bénéficiaires de recevoir un repas. Bien sûr, ces frais non anticipés nous contraindront à faire des choix et à renoncer à d'autres actions de solidarité, car le budget n'est pas extensible.

J'appelle les représentants du syndicat à faire un geste en faveur de la population et à me rejoindre autour d'une table. La situation de gestion des communes de Guadeloupe est si disparate qu'il serait vraiment souhaitable de discuter des points de la plateforme de revendications pour établir un vrai parcours de négociations.

Par exemple, la ville du Gosier a mis en place un régime indemnitaire avec une part fixe et une part variable en lien avec l'expérimentation de l'entretien annuel d'évaluation dès 2012, là où dans la plupart des communes, il a fallu attendre l'obligation réglementaire de mise en œuvre en 2017.

Concernant les titres restaurants, les agents de la ville du Gosier bénéficient de 133 €, soit 19 titres de 7 € mensuel, lissé sur les 12 mois de l'année, et ce, depuis 2009. Ces titres sont pris en charge à 60% par la collectivité. D'autres communes n'ont, soit pas mis en place cette avancée sociale, soit ont attribué des titres moindre en valeur.

En sus des titres restaurants et du régime indemnitaire, les agents du Gosier disposent de prestations sociales non obligatoires dans le cadre du Comité National d'Action Sociale (CNAS).

La commune du Gosier peut se prévaloir d'avoir toujours assuré le paiement des salaires comme les engagements faits aux fournisseurs en respectant les délais. C'est parce qu'elle gère en responsabilité et dans le respect du cadre réglementaire.

Aujourd'hui, le dialogue reste ouvert dans le respect de la réglementation et des capacités financières de la commune.

Le droit de grève est respecté par le maire et son équipe, mais le droit de se rendre librement à son travail doit aussi être respecté par tous.

Je renouvelle mon invitation à négocier, dans l'intérêt supérieur de notre engagement vis-à-vis de la population, car notre objectif à tous est de mieux servir la population et mieux doter les agents pour atteindre cet objectif.

Je propose une nouvelle rencontre aux représentants syndicaux, demain :

Mardi 9 mars 2021 à 7h30, salle du conseil, mairie du Gosier.

Une délégation de 10 personnes pour chaque partie sera autorisée à prendre part aux débats.

Je vous prie de croire, chers agents du Gosier et chère population, en ma sincère considération.

**Votre maire dévoué,
Cédric CORNET, Au service de la population du Gosier**

